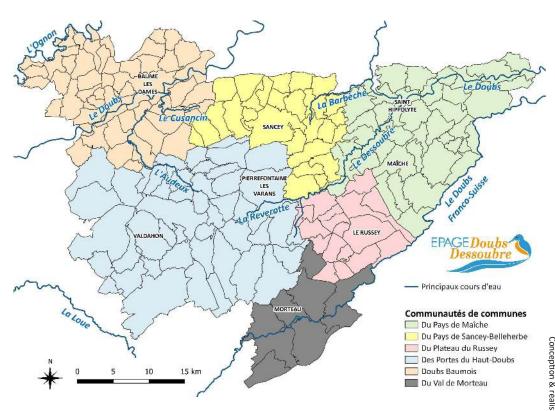
# Périmètre de l'opération collective LIMITOX



Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Doubs Dessoubre

03 81 31 00 90

**Océane CONTOZ** 

ocontoz@doubsdessoubre.fr 07 79 42 55 78

Léa GLEITZ

lgleitz@doubsdessoubre.fr 07 86 67 83 59

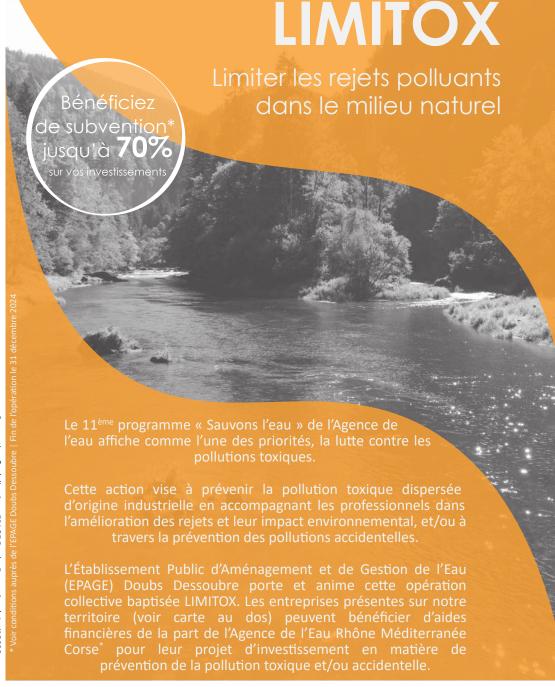
## **CCI Saône-Doubs**

### **Gérard MARION**

g.marion@saone-doubs.cci.fr 06 88 19 59 63

### **Claire NICOLAS**

c.nicolas@saone-doubs.cci.fr 06 84 50 50 25















# Une démarche en 4 étapes

Les chargées de mission de l'EPAGE Doubs Dessoubre, en partenariat avec la CCI Saône-Doubs vous accompagnent :



Ciblage et prise de contact avec les entreprises



Diagnostic sur site en 3 axes

- rejets d'eaux usées industrielles
- gestion des produits dangereux
- gestion des déchets dangereux



Compte rendu de la visite : synthèse, rappel règlementaire et prescritpions techniques



Accompagnement, rédaction et dépôt du dossier de demande d'aides, et mise à jour de votre situation administrative (arrêté de déversement, constat de non-rejet)

# Les aides de l'Agence de l'eau RMC

Dans le cadre de l'opération « LIMITOX » les entreprises peuvent bénéficier de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC)dans le cadre du régime de minimis\*, sur la période 2022-2024. Attention, l'aide est conditionnée à un montant de travaux ≥ 5 000€ TTC.

Diagnostic, bilans de pollution, essais pilote, etc.

*Installation de prétraitement des* eaux usées industrielles. amélioration des capacités épuratives d'une filière de traitement des effluents industriels, couverture de la zone de stockage des produits et des déchets toxiques. technologies dites "propres", recyclage des eaux en circuit fermé, etc.

Installation de bacs de rétention, armoires sécurisées, bassin de confinement, etc.

Petites et moyennes entreprises\*\*

Grandes entreprises\*\*

économiques concurrentielles. Limité à 200 000€ d'aides publiques sur les 3 derniers exercices